



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 25 OCTOBRE 2018

Le vingt-cinq octobre deux mille dix-huit, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, M. BRUNET André,
Mme FALCINO Lucette, Adjoints au Maire.
Mme CURTIUS M. Anick, Mme DALMASSO Stéphanie, Mr LESOT Richard,
M. PANISSET Didier, M. DI UBALDO Vittorio, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BRUN Vincent a donné pouvoir à Mme GARDIER Valérie
M. CREMON Christophe a donné pouvoir à M. BRUNET André
M. CARRERA Patrick a donné pouvoir à Mme CURTIUS M. Anick

Le conseil municipal a choisi *Mme Valérie GARDIER* comme secrétaire de séance.

LOCATION DE SALLES : Révision des tarifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 17 du Conseil municipal du 17 mars 2017 fixant les tarifs des salles,

Considérant les demandes spécifiques de locations des salles par des associations ou des particuliers, à l'heure ou au mois, pour lesquelles un tarif n'est pas établi,

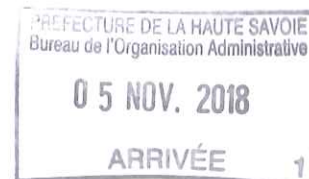
Considérant qu'une nouvelle salle, à savoir la salle d'évolution sise dans l'agrandissement des locaux scolaires, sera proposée à la location, à partir de janvier 2019, pour des associations proposant des activités douces type yoga ... ,

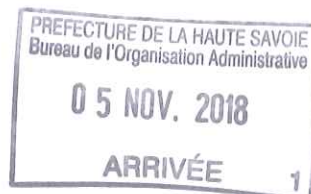
Considérant la mise à disposition des salles Nantbellet et Arclosan, faisant partie intégrante des locaux du Four pour des associations communales ou des particuliers de Saint-Ferréol proposant des activités manuelles ou culturelles (le Four sera uniquement réservé aux associations communales),

Considérant que les tarifs de location de salles n'ont pas été révisés depuis 2016,

Mme Lucette FALCINO propose au conseil municipal :

- de réviser les tarifs de locations des salles existants suivant les tableaux ci-dessous
- et de voter les tarifs pour les nouvelles salles comme suit :





FOYER RURAL
Tarifs applicables au 1er janvier 2019

CONDITIONS DE TARIFICATION	HABITANTS DE LA COMMUNE	EXTERIEURS
ACTIVITES A L'ANNEE (1 soir par semaine hors vacances scolaires) <i>* sans utilisation de la cuisine</i>	566 €	
ASSEMBLEE GENERALE OU REUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine du lundi au jeudi ou le week-end en fonction des disponibilités) <i>* sans utilisation de la cuisine</i>	154 €	
COMITE ENTREPRISE (à la journée du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 8h à 20h)	448 €	
FETE DE FAMILLE (à partir du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin 8h)	389 €	938 €
REPAS MARIAGE (à partir du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin à 8h)	80 €	938 €
1 HEURE	30 €	
2 HEURES	45 €	
1 HEURE SUPPLEMENTAIRE	15 €	
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE TYPE A		
ABA - LA CHORALE DIESE ET BEMOL - LA FERREOLINE - MOTIV' ACTIONS - SOU DES ECOLES - Z'AMIS D'ST FE		
5 PREMIERES UTILISATIONS	80 € par utilisation	
A COMPTER DE LA 6EME	391 € par utilisation	
ASSEMBLEE GENERALE OU REUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine du lundi au jeudi ou le week-end en fonction des disponibilités)	une gratuité par an	
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE TYPE B		
ACCA - ST FE SPORT AUTO - PEMOTORSPORT - VETERANS DU FOOT - AMICALE AU FIL DU TEMPS - ZHEN YI		
1 UTILISATION	80 €	
A COMPTER DE LA 2EME	391 € par utilisation	
ASSEMBLEE GENERALE (4h max les soirs de la semaine du lundi au jeudi ou le week-end en fonction des disponibilités)	une gratuité par an	

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
Du vendredi soir 17h jusqu'au lundi matin 8h	938 €
ACTIVITES SCOLAIRES ET EDUCATIVES DE LA COMMUNE	GRATUIT
CAMION PIZZA	51 € PAR MOIS
CAMION OUTILLAGE	31 € PAR PASSAGE
CAUTIONS	
CAUTION LOCAUX / MATERIEL	1 200 €
CAUTION FRAIS DE NETTOYAGE	400 €

Sous réserve de disponibilité de la salle

SALLE DU MUSELET

Capacité maximum 25 personnes - location de la salle hors vaisselle

Equipement : 1 four à 4 niveaux - 1 plaque cuisson 2 feux - 1 lave-vaisselle

CONDITIONS DE TARIFICATION	HABITANTS DE LA COMMUNE	EXTERIEURS
ACTIVITES A L'ANNEE (1 soir par semaine hors vacances scolaires à partir de 18h30)	360 €	
REUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine à partir de 18h30 ou le week-end en fonction des disponibilités)	67 €	
COMITE ENTREPRISE (à la journée du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 8h à 20h)	448 €	
FETE DE FAMILLE (à partir du vendredi soir 18h30 jusqu'au lundi matin 8h)	163 €	278 €
FETE DE FAMILLE (à la journée le samedi ou le dimanche de 8h à 20h)	92 €	147 €
1 HEURE	15 €	
2 HEURES	25 €	
1 HEURE SUPPLEMENTAIRE	10 €	
CAUTIONS		
CAUTION LOCAUX / MATERIEL	500 €	
CAUTION FRAIS DE NETTOYAGE	150 €	
FORFAIT VAISSELLE pour 25 personnes (comprenant assiettes plates + dessert + couverts + verres + carafes + panier...)		
Le kit vaisselle	50 €	
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE		

ABA - LA CHORALE DIESE ET BEMOL - LA FERREOLINE - MOTIV' ACTIONS - SOU DES ECOLES - Z'AMIS D'ST FE - ACCA - ST FE SPORT AUTO - PEMOTORSPOORT - VETERANS DU FOOT - AMICALE AU FIL DU TEMPS - ZHEN YI	
ASSEMBLEE GENERALE (4 h max les soirs de la semaine du lundi au jeudi à partir de 18h30 ou le week-end en fonction des disponibilités)	UNE GRATUITE PAR AN
REUNIONS DIVERSES (4 h max les soirs de la semaine à partir de 18h30 ou le week-end en fonction des disponibilités)	GRATUITES

Sous réserve de disponibilité de la salle

SALLES DU FOUR ET SALLE D'EVOLUTION
Réservées en priorité aux activités
extra scolaires et aux associations communales

	SALLES DU FOUR Nantbellet et Arclosan	SALLE D'EVOLUTION
A L'ANNEE	250 € du 1er septembre au 30 juin	566 €
1 HEURE	-	30 €
2 HEURES	-	45 €
1 HEURE SUPPLEMENTAIRE	-	15 €

Sous réserve de disponibilité de la salle

Arguments des tarifs pour la salle d'évolution :

- un sol souple
- des vestiaires comportant bancs, porte-manteaux et casiers

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal
APPROUVE.**

Pour extrait conforme,
Le 29 octobre 2018

Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME



Certifié exécutoire le 05 novembre 2018 Transmis en Préfecture le 31 octobre 2018